

HOMMAGE

AUTOMNE 2007

Le saviez-vous?

Le legs ou don testamentaire est le type de don planifié le plus souvent versé aux organismes de bienfaisance comme la Société canadienne de la SP. La police d'assurance-vie se classe au deuxième rang, suivie de la rente.

L'hiver approche à grands pas...

Alors que les douces journées d'été feront bientôt place aux journées courtes et froides de l'hiver, les Canadiens commencent à se préparer : il faut avoir suffisamment de mitaines, de tuques et de foulards pour toute la famille et faire de bonnes provisions de la préparation de chocolat chaud préférée (avec de la guimauve, bien entendu). Et tant qu'à être dans les préparatifs, prenez un peu de temps pour penser (et rêver!) à votre futur plan financier et successoral.

HOMMAGE est conçu pour répondre à vos questions sur la planification financière et successorale et sur l'héritage que vous laisserez. Les implications des dons planifiés peuvent être compliquées et difficiles à comprendre. Nous espérons que vous, précieux ami et donateur, apprécierez le présent numéro de cette publication. Si vous avez des questions ou souhaitez en apprendre davantage sur les dons planifiés, communiquez avec le Service d'information sur les legs, au **1-866-679-4557** ou au **www.servicedinformatiionsurleslegs.ca**.

Pas besoin d'être millionnaire pour laisser un million de dollars en héritage

par Jeff McCartney, CFP

Si vous lisez ces lignes, vous reconnaissez l'importance du rôle de la Société de la SP dans la vie des personnes aux prises avec la sclérose en plaques. Vous savez à quel point les dons sont essentiels dans la poursuite de la recherche et le maintien des services offerts aux personnes touchées par cette maladie. C'est pourquoi vous soutenez fidèlement ces activités de la Société.

Mais si vous voulez continuer de participer à l'atteinte de ces nobles buts après votre décès et maximiser le montant de votre don testamentaire, l'assurance-vie peut répondre à vos attentes.

Suite à la page 3

« Mon père a appris qu'il avait la SP lorsqu'il était enfant. »

Lisez l'histoire de Venessa à la page 5.



Recherche sur la SP –

Une hormone de grossesse favorise la réparation des lésions des cellules nerveuses

Les résultats d'une étude menée sur des souris par des chercheurs de la Faculté de médecine de l'Université de Calgary montrent que la prolactine, hormone de grossesse, favorise la production spontanée de myéline (gaine lipidique des cellules nerveuses) et joue un rôle essentiel dans la transmission des messages dans le système nerveux central. Cette étude est la première à avoir révélé que la prolactine, dont le niveau augmente au cours de la grossesse, contribue directement à la formation de nouvelle myéline dans le cerveau et la moelle épinière des souris gravides. De plus, l'administration de prolactine à des souris non gravides portant des lésions semblables à celles de la SP a permis de réparer leur myéline. Ces données ont été publiées dans la revue *Journal of Neuroscience*, plus tôt cette année.

SP

La SP peut entraîner des troubles de l'équilibre, de l'élocution et de la vision, une extrême fatigabilité, voire la paralysie.

L'étude comparait des souris gravides et des souris vierges du même âge. Comparées à ces dernières, les souris gravides possédaient deux fois plus de cellules productrices de myéline, appelées oligodendrocytes, et

continuaient d'en fabriquer durant la gestation. En détruisant chimiquement la myéline autour des neurones, les chercheurs ont découvert, d'une part, que les souris gravides produisaient deux fois plus de myéline que les souris vierges, deux semaines après la destruction de cette substance et, d'autre part, que l'administration de prolactine aux souris non gravides produisaient les mêmes effets sur la production et la réparation de la myéline que ceux de la gestation chez les souris gravides.

La recherche s'étayait sur les observations démontrant que la SP, plus fréquente chez les femmes que chez les hommes, entre en rémission durant la grossesse. « On croit que durant la grossesse, le système immunitaire des femmes cesse de détruire la myéline », a affirmé le Dr Weiss, directeur de l'Institut de recherche Hotchkiss sur le cerveau et chercheur principal de l'étude. « Aucune autre étude n'a toutefois permis de voir si la grossesse favorisait la production de nouvelle myéline, ce qui allégerait les symptômes. » Les résultats décrits dans l'article donnent un premier exemple de mécanisme naturel et biologique produisant de la myéline dans le cerveau et la moelle épinière adultes. En outre, ils identifient la prolactine comme un agent thérapeutique potentiel qui pourrait un jour être testé chez les personnes atteintes de SP.

D'autres études sur la prolactine dans les modèles animaux de SP seront nécessaires avant de pouvoir passer à des essais chez l'humain.



Or, les chercheurs sur la SP s'entendent pour dire que de tels essais pourraient avoir lieu au cours des prochaines années.

« Il se peut que cette découverte nous permette d'améliorer les traitements actuels qui ne font que stabiliser l'état des patients, aux stades précoces de la maladie. En misant sur la réparation des lésions, qui s'avère l'objectif d'une thérapie à base de prolactine, nous avons bon espoir de parvenir à atténuer les symptômes de la SP », affirme la Dre Luanne Metz, directrice de la Clinique de SP de Calgary, Département des neurosciences cliniques, Université de Calgary et région sanitaire de Calgary.

« Les résultats de la présente étude seront fort probablement bien accueillis par les personnes atteintes de SP », a noté le Dr William McIlroy, conseiller médical de la Société canadienne de la sclérose en plaques. « Cette étude laisse entrevoir la possibilité d'être un jour en mesure de renverser certains des effets de la SP et d'améliorer la qualité de vie des personnes aux prises avec cette maladie », conclut-il.

L'étude a été financée par la Société canadienne de la sclérose en plaques et les Instituts de recherche en santé du Canada, avec le soutien de la Fondation du patrimoine albertain pour la recherche médicale et le Réseau de cellules souches.

Q :

Quels sont les avantages du testament?

R :

Un testament donne des instructions détaillées sur la manière dont vous voulez que vos biens soient distribués à votre décès. En l'absence d'un tel document, vos biens seront distribués selon les dispositions de la Loi portant réforme des successions, lesquelles ne correspondront peut-être pas à vos dernières volontés. La rédaction d'un testament vous permettra de nommer un tuteur pour vos enfants et de léguer à vos êtres chers les biens ayant une valeur sentimentale. Vous pouvez également prévoir des dons aux organismes de bienfaisance qui vous tiennent à cœur.

Q :

Quel genre de don puis-je faire par testament?

R :

Les trois types de dons planifiés les plus populaires sont le legs spécifique, le legs résiduel et le legs subsidiaire. Le premier est un montant d'argent précis ou un bien particulier (par exemple, des actions) qui sera remis au bénéficiaire désigné. Le deuxième est constitué de la totalité ou d'une partie des actifs restants du patrimoine après acquittement de tout autre legs et de toute dépense liée à la succession. Enfin, le legs subsidiaire est effectif uniquement dans certaines circonstances (par exemple, si l'un des légataires désignés est décédé).

Vous avez une question? Nous avons la réponse! Écrivez-nous à info@scleroseenplaques.ca.



PAS BESOIN D'ÊTRE MILLIONNAIRE POUR LAISSER UN MILLION DE DOLLARS EN HÉRITAGE SUITE DE LA PAGE UN

Il existe trois façons de donner de l'assurance-vie :

1 Céder une police d'assurance-vie de votre vivant

Fonctionnement :

- Souscrivez une nouvelle police d'assurance sur votre vie.
- Cédez à l'organisme de bienfaisance de votre choix la propriété de la police et désignez-le comme bénéficiaire; à votre décès, cet organisme recevra la somme assurée.
- Payez vos primes d'assurance régulièrement.

Vous pouvez également envisager de transférer la propriété d'une police existante à un organisme de bienfaisance et le nommer bénéficiaire dans le contrat d'assurance. En retour, vous aurez droit à un crédit d'impôt basé sur la valeur de rachat de la police.

Avantages :

- Cette stratégie peut vous permettre de faire un don testamentaire très substantiel.
- Étant donné que l'organisme de bienfaisance est propriétaire de la police, celle-ci ne fait pas partie de votre succession; la somme assurée est versée directement à l'organisme désigné, à votre décès, et ni les créanciers ni les héritiers ne peuvent contester ce don.
- Vu que l'organisme est propriétaire et bénéficiaire de la police, vous recevrez des reçus fiscaux pour dons de bienfaisance équivalant au montant des primes payées.

Il y a deux choses à considérer en rapport avec cette option. Premièrement, la décision de transférer la propriété de la police à un organisme de bienfaisance est irrévocable, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être annulée. En second lieu, le paiement des primes est un

engagement à long terme de votre part, à moins que la police ne soit libérée (c'est-à-dire que toutes les primes aient été payées pour maintenir la police en vigueur). Si vous cessez de payer vos primes, l'organisme de bienfaisance devra décider de les payer ou non. Si les paiements cessent, la police sera déchuée.



La SP est la maladie neurologique la plus répandue parmi les jeunes adultes du Canada.

2 Désigner l'organisme de bienfaisance comme bénéficiaire du capital-décès

Fonctionnement :

- Désignez l'organisme de bienfaisance comme bénéficiaire d'une police d'assurance-vie nouvelle ou existante.
- Payez vos primes régulièrement.

Avantages :

- Vous demeurez propriétaire de la police durant votre vie; ce sera important si jamais vous décidez d'apporter quelque changement que ce soit, plus tard.
- À votre décès, la somme assurée ira directement à l'organisme de bienfaisance désigné, ce qui évitera le paiement des frais d'homologation (ailleurs qu'au Québec) et d'administration de la succession.

Suite à la page 4

PAS BESOIN D'ÊTRE MILLIONNAIRE POUR LAISSER UN MILLION DE DOLLARS EN HÉRITAGE SUITE DE LA PAGE TROIS

- Vous recevrez un reçu fiscal pour don de bienfaisance équivalant à la valeur totale de la police, à inclure dans votre dernière déclaration de revenus ou à reporter à une année d'imposition antérieure.

Cette option vous permet de demeurer propriétaire de la police, mais vous prive de certains avantages fiscaux dont vous pourriez bénéficier de votre vivant.

3 Souscrire une police d'assurance-vie comme stratégie de remplacement d'un bien donné

Vous voulez donner un bien à un organisme de bienfaisance (par exemple, des actions de Bell Canada qui seront assujetties à un prélèvement d'impôt considérable lorsqu'elles seront vendues), mais vous ne voulez pas diminuer la valeur de la succession à distribuer à vos héritiers.

Fonctionnement

- Souscrivez une police d'assurance sur votre vie dont le capital-décès sera à peu près équivalent à la valeur du bien donné à l'organisme de bienfaisance.
- Le bien peut être donné de votre vivant ou à votre décès.
- À votre décès, vos héritiers recevront la somme assurée.

Avantages :

- Vos héritiers recevront le montant équivalant au capital-décès de la police d'assurance-vie, libre d'impôt. Cette option est avantageuse parce que des biens tels que des actions ou des immeubles doivent souvent être vendus pour payer l'impôt, et ne sont pas facilement divisibles entre les héritiers.
- Vous évitez les frais d'homologation (ailleurs qu'au Québec) et d'administration de la succession.

Il faut toutefois considérer que la valeur marchande du bien en question

peut fluctuer. Donc, le montant de l'assurance sera plus ou moins le même que la valeur du bien donné, à votre décès.

Consultez un professionnel compétent dans les domaines de l'assurance et de l'impôt avant de choisir l'une ou l'autre des options ci-dessus.

Il existe de nombreuses façons de faire une place plus importante au don de bienfaisance dans votre vie. Si vous n'êtes pas certain que l'une des stratégies décrites plus haut vous convient, vous pouvez demander à un planificateur financier de vous dresser un plan qui comprendra un don de bienfaisance.

La Société de la SP tient à remercier Jeff McCartney de sa collaboration. Jeff fait du bénévolat pour la Société depuis 2003.

Cet article est rédigé à des fins informatives uniquement. Les opinions énoncées ne sont pas nécessairement celles de Scotia Capital inc. ou de la Banque de Nouvelle-Écosse.

ScotiaMcLeod est une filiale de Scotia Capital inc., membre du FCPE. Lorsqu'ils discutent de produits d'assurance-vie, les représentants de ScotiaMcLeod agissent à titre d'assureurs-vie au nom des Services financiers ScotiaMcLeod (Ontario) inc., une filiale de Scotia Capital inc.



Société Evelyn Opal

La Société Evelyn Opal a été créée en l'honneur de Evelyn Opal, membre fondatrice de la Société canadienne de la sclérose en plaques et bénévole ayant fait une différence impressionnante dans la vie de personnes atteintes de SP. Son espoir d'un avenir sans SP a créé la vision que nous suivons aujourd'hui.

Lorsque vous faites un don planifié à la Société canadienne de la SP, vous devenez membre de la Société Evelyn Opal. Chaque année, de nombreux membres se joignent à plus de 400 hommes et femmes ayant effectué des dons planifiés afin de mettre fin à la SP. Nous serions très honorés de vous accueillir dans la réalisation de cette vision.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Société de la SP par téléphone, sur le Web ou grâce au coupon-réponse joint.

Evelyn Opal



Des ressources gratuites sur les dons planifiés

La Société de la SP compte une série de livrets d'information uniques pouvant vous fournir des informations importantes sur les successions et la planification financière. Ces livrets sont disponibles tout à fait gratuitement :

- Retournez le coupon-réponse joint avec les cases appropriées cochées.
- Visitez **www.servicedinformati sur leslegs.ca** et sélectionnez « Bon de commande de documentation ».
- Téléphonnez-nous sans frais au : **1-866-679-4557**.



Le texte suivant est une dissertation rédigée par une étudiante ayant obtenu une bourse pour l'année scolaire 2007-2008, en vertu du Programme de bourses de la Société canadienne de la SP, financé par Billy Talent et Cie. Ces bourses d'études postsecondaires offrent une aide financière aux adolescents et aux jeunes adultes du Canada qui ont la sclérose en plaques ou dont un parent est atteint de cette maladie.

L'impact de la SP sur ma vie

par Venessa Van Deventer

Lorsque j'ai commencé à penser aux effets que la maladie de mon père avait eus sur ma vie, je n'arrivais vraiment pas à en trouver parce que la SP avait toujours été là. Mon père a appris qu'il avait la sclérose en plaques dans sa tendre enfance, alors cette maladie était une chose normale pour moi. Puis, je me suis souvenu que la détérioration graduelle de son état avait eu des répercussions sur ma vie. Mon père nous a élevés, pratiquement seul, donc tout ce qui l'affectait nous affectait, et vice versa.

C'est à neuf ans que j'ai vraiment pris conscience de la maladie de mon père. Il a alors subi une très grosse poussée dont il ne s'est jamais remis complètement. Alors trop faible pour travailler, il recevait des prestations d'invalidité. C'est à cette époque que j'ai beaucoup mûri. J'ai appris à préparer les repas et à faire la lessive. Il fallait bien l'aider. À ce moment-là, je ne pensais pas beaucoup à ce qui nous arrivait et, en fait, je crois que j'aimais cela parce que je me sentais adulte. Avec le recul, je dirais que c'est durant ces quelques mois que j'ai acquis ma maturité et mon autonomie. J'ai des amis qui, encore aujourd'hui, ne savent même pas faire bouillir de l'eau ni laver leur linge.



C'est aussi à cette période que mon père a commencé à utiliser une canne et un fauteuil roulant. Je me souviens que cela n'a pas été facile pour moi. J'étais frustrée et ça me faisait mal de savoir qu'il n'était plus capable de jouer dehors avec nous. J'étais même mal à l'aise de le voir dans son fauteuil roulant lorsque nous allions magasiner. Mais je m'y suis habituée et n'y ai bientôt plus prêté attention. Depuis cette époque, j'évite les jugements de valeur sur les personnes handicapées. Ma compassion, c'est mon père qui me l'a inspirée.

En y repensant aujourd'hui, je réalise beaucoup de choses à propos de mon père et du rôle de parent. Ce ne fut certainement jamais aussi dur pour nous de nous adapter à un père différent des autres que pour lui

Suite à la page 6

L'IMPACT DE LA SP SUR MA VIE SUITE DE LA PAGE CINQ

de devoir nous dire qu'il ne pourrait pas assister aux événements qui avaient lieu à l'école ou qu'il était trop fatigué pour jouer dehors avec nous. Mon père a tout fait pour que sa maladie ne nous affecte pas. Les activités physiques, ce n'était pas pour lui, mais je peux dire que nous sommes probablement les meilleurs joueurs de cartes à la ronde. C'est aussi grâce à lui que j'aime la lecture, car il voulait souvent lire avec nous. Je peux également résoudre la plupart des problèmes d'informatique, parce qu'il m'a enseigné beaucoup de choses dans ce domaine. Mon père m'a appris qu'être un bon parent ne veut pas dire agir « normalement », comme tous les autres parents, mais bien enrichir la vie de ses enfants comme on le peut.

Il a été un exemple de courage pour nous. À travers les hauts et les bas de sa situation, il a toujours fait de son mieux. Il n'a pas pu assister à tous les événements qui nous concernaient, mais il s'est toujours efforcé d'être présent aux plus importants. Lorsque ma sœur a terminé ses études universitaires, la remise des diplômes a eu lieu dans un endroit où les places accessibles aux fauteuils roulants étaient limitées. Il devait donc monter au deuxième étage, ce qui allait lui

demander beaucoup d'efforts. Nous avons bien essayé de le dissuader de venir, mais il n'en était pas question. Il était fier de sa fille et voulait la voir aller chercher son diplôme. Il a travaillé pendant plus de 30 ans et a élevé trois enfants qui réussissent bien dans la vie. La SP l'a peut-être empêché de faire certaines choses peu importantes, mais elle ne l'a jamais empêché de faire ce qui lui tenait à cœur. Jamais, au grand jamais, je ne l'ai entendu se plaindre de son état. C'est la force incarnée!

L'impact qu'a eu la SP sur ma vie est, somme toute, positif. J'ai acquis de la maturité, de l'autonomie et de la compassion. Je sais ce qui est important dans la vie, et ce qu'il faut pour être une personne vraiment forte. J'ai vu ce qu'est un merveilleux parent. Tout cela m'a aidée à mener une vie extraordinairement satisfaisante.

*** Pour lire des témoignages d'autres boursiers ou pour en apprendre davantage sur le Programme de bourses de la Société, rendez-vous sur le site de la Société (www.scleroseenplaques.ca) et cliquez sur « Soutien et services »*

Société
canadienne
de la sclérose
en plaques



Parlez-nous de vous!

Société canadienne de la sclérose en plaques

175, rue Bloor Est
Bureau 700, tour Nord
Toronto (Ontario)
M4W 3R8

Communiquez sans frais
avec votre bureau local :
1-800-268-7582

Courriel :
**servicedinformation
surlleslegs@scleroseen
plaques.ca**

Site Web :
**www.servicedinformati
onsurlleslegs.ca**

Les informations et opinions contenues dans ce bulletin proviennent de sources diverses qui sont considérées fiables, mais dont l'exactitude ne peut être garantie. La Société canadienne de la sclérose en plaques et ses employés et agents n'assument aucune responsabilité en cas d'erreurs ou omissions, ou en cas de dommages découlant de l'utilisation des informations et opinions publiées. Les lecteurs devraient consulter leurs propres conseillers professionnels afin de déterminer l'applicabilité de l'information et des opinions contenues dans ce bulletin à une situation particulière.

Ce bulletin est protégé par les droits d'auteur; sa reproduction en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite du détenteur du droit d'auteur, est interdite.

Racontez-nous votre histoire!

Nous souhaitons partager les histoires de nos bienfaiteurs dans HOMMAGE. Visitez le www.servicedinformati sur leslegs.ca et cliquez sur « Racontez-nous votre histoire! » pour partager vos réflexions sur les raisons qui vous poussent à appuyer la Société de la SP.

Don de titres = réduction d'impôt

Les détenteurs de titres inscrits en bourse sont heureux lorsque leurs placements fructifient. Malheureusement, lorsqu'ils encaissent les espèces, ils doivent payer de l'impôt sur l'augmentation de la valeur monétaire (gain en capital) de ces titres. La portion du gain en capital imposable correspond à la moitié du gain net.

Il est possible de diminuer l'impact financier du gain en capital en donnant vos titres à un organisme de bienfaisance comme la Société canadienne de la SP. En mai 2006, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il supprimait l'impôt sur le gain en capital réalisé sur tous les dons à des organismes de bienfaisance de titres cotés en bourse, dont les actions, les lettres de change, les bons de souscription, les fonds communs de placement et les contrats à terme.

Par exemple, Mme Donatrice veut donner des actions de la compagnie ABC qu'elle a payées 2 000 \$ et qui valent maintenant 10 000 \$. Le tableau ci-dessous montre l'économie d'impôt qu'elle peut réaliser en donnant ces actions directement à la Société de la SP au lieu de les vendre et de faire don du produit de cette vente.

	Vente	Don
Valeur du don	10 000 \$	10 000 \$
Prix d'achat	2 000 \$	2 000 \$
Gain en capital	8 000 \$	8 000 \$
Portion du gain imposable (50 %)	4 000 \$	0 \$
Impôt à payer (taux de 45 %)	1 800 \$	0 \$
Économie d'impôt réalisée par le don des actions		1 800 \$

Dans cet exemple, Mme Donatrice a économisé 1 800 \$ d'impôt en donnant ses actions.

Depuis l'élimination de l'impôt sur le gain en capital, en mai 2006, la Société de la SP a reçu avec beaucoup de gratitude de nombreux dons de titres de personnes désireuses de se prévaloir des avantages fiscaux pertinents. Si vous voulez en savoir plus, rendez-vous à l'adresse Web suivante : www.servicedinformationsurleslegs.ca ou composez le **1-866-679-4557**.

HOMMAGE Coupon-réponse

Nom _____

Adresse _____

Ville/Municipalité _____

Province _____

Code postal _____

Téléphone _____

Courriel _____

- Dans mon testament, je fais un don à la Société de la SP.
- J'envisage de faire un don testamentaire à la Société de la SP.
- Veuillez me faire parvenir de l'information sur les legs et les dons planifiés.

- Don planifiés
- Feuille de travail de planification testamentaire
- Guide pour les liquidateurs
- Planifiez votre succession
- Feuille de travail pour la planification de l'assurance-vie
- Comprendre les fiducies

La Société canadienne de la SP recueille les renseignements personnels requis sur le présent formulaire dans le but de vous informer sur elle-même et sur ses activités de collecte de fonds. Si vous avez des questions au sujet de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec notre responsable en matière de confidentialité, Deanna Groetzinger, au 1-866-922-6065, poste 3007. Vous pouvez obtenir un exemplaire de notre politique de confidentialité à n'importe quel bureau de la Société de la SP ou à son site Web : www.scleroseenplaques.ca.

Veuillez remplir ce coupon et nous le retourner.

HOMMAGE

Veuillez remplir ce coupon, l'insérer dans l'enveloppe et le poster à :

Société canadienne de la sclérose en plaques

Service d'information sur les legs

175, rue Bloor Est

Bureau 700, tour Nord

Toronto (Ontario) M4W 3R8

Groupe de discussion en ligne

Le Groupe de discussion en ligne est un nouvel outil que la Société de la sclérose en plaques met à votre disposition. Il vous permet d'échanger avec d'autres personnes atteintes de SP, leur famille et leurs aidants. Les deux sujets de discussion actuels sont : **Vous avez reçu un diagnostic de SP et Traitements, thérapies et médecine alternative.** Pour vous joindre au groupe (anglais seulement), rendez-vous au **www.msdiscuss.com**.

The screenshot shows the homepage of the Multiple Sclerosis Discussion Forum. At the top, there is a navigation bar with links for Active Topics, Memberlist, Search, Help, Links, Contact, Register, Login, and Privacy & Policies. Below the navigation bar, a welcome message reads: "Welcome to MS Discussion, a place where you can connect with other people who have common experiences and concerns! After all, no one knows more about what it's like to have MS than other people living with it." The main content area features a table of forum topics:

Forum	Topics	Posts	Last Post
Multiple Sclerosis Discussion Items			
Questions and Answers about Multiple Sclerosis Do you have questions or answers about MS? This discussion is for you.	9	67	Yesterday at 4:14pm By samms
You've been Diagnosed with MS... You've received a diagnosis that may be a little frightening right now, but it may turn out to be different than you expected. Discuss the changes and challenges relevant to an MS diagnosis.	2	29	Yesterday at 4:17pm By mattvs
Treatments, Therapies and Alternative Medicine Discuss the safety, benefits and cost effectiveness of various treatments, therapies and potential complementary and alternative medicines for MS.	5	8	Yesterday at 12:44pm By Michells23
Emotional Support Living with MS may cause a person to experience different emotional reactions. Discuss areas such as wanting to be alone, feeling tired, loss of interest in friends, and laughing or crying.	5	32	15 Aug 2007 at 8:18pm By barbara
Primary Progressive Multiple Sclerosis Discuss issues such as symptom management, coping strategies and change.	2	7	21 Jun 2007 at 9:19pm By barbara
Secondary Progressive Multiple Sclerosis Discuss issues such as transitioning from relapsing-remitting MS to secondary progressive MS.	3	7	22 Jul 2007 at 2:42pm By Jada
Achieving Wellness Join others living with MS in taking an active approach to achieving wellness. Discuss physical, intellectual, emotional, spiritual, occupational, and social areas of wellness.	5	14	20 Jul 2007 at 4:19pm By kimmi

Vous ne pourriez avoir besoin que de cela pour nous aider à trouver un remède à la SP.

Au cours du mois de février, rassemblez-vous avec votre famille et amis, et contribuez à la recherche mondiale sur la SP.

Chaque convive nous permet de faire un pas de plus vers la découverte d'un traitement pour la SP.

Société canadienne de la sclérose en plaques **SP**



Pour en apprendre davantage et inscrire votre événement dès aujourd'hui.
www.atablepourlasp.ca
1-866-922-6065

La Société canadienne de la SP est très reconnaissante du soutien dont vous lui faites preuve. Merci.